# Formation CAPA en Apprentissage Métiers de l'Agriculture



Option: Production agricole - Ruminants

## Pré requis, Entrée:

- Après une classe de 3<sup>ème</sup> de Collège, de l'Enseignement agricole ou de SEGPA
- Motivation professionnelle pour l'agriculture
- Sur entretien individuel
- Avoir un maître d'apprentissage
- Avoir entre 16 et 30 ans

## OBJECTIFS:

- Acquérir une formation professionnelle et pratique en polyculture élevage
- Obtenir un diplôme professionnel de niveau 3
- Poursuite d'études

## DÉLAIS D'ACCÈS, DURÉE:

- L'inscription est possible dès le mois de février
- Le contrat d'apprentissage a une durée maximale de 24 mois et pourra débuter dès le 1<sup>er</sup> juillet
- La formation CAPA est réalisée sur deux années de formation. Au total les jeunes auront 26 semaines de formation à la MFR et 68 semaines de travail dans une exploitation agricole

## FORMATION PAR ALTERNANCE:

- Alternance école et exploitation agricole avec une valorisation de l'expérience vécue sur le terrain
- Semaines au sein de la Maison Familiale Rurale : 13 semaines en 1ère année, 13 en 2ème année
- Semaines en entreprise : 34 semaines en 1<sup>ère</sup> année, 34 en 2<sup>ème</sup> année
- Des temps forts qui enrichissent la formation :
  - des travaux pratiques
  - o des thèmes spécifiques au support professionnel
  - o des interventions de professionnels et visites techniques
  - o des travaux pratiques et participation à des chantiers sur des exploitations agricoles partenaires
  - o une initiation à la conduite des tracteurs et des télescopiques en 1<sup>ère</sup> année
  - o une formation de Sauveteur Secouriste au Travail (SST) en 1ère année
  - o une session atelier mécanique et soudure en 2<sup>ème</sup> année

## MÉTHODES MOBILISÉES:

- Cours en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise
- Visites d'entreprises et d'exploitations agricoles
- Travaux pratiques
- Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes en exploitations agricoles



- Des modules d'enseignement général :
  - o Français, expression orale et communication
  - o Histoire, Géographie, Education Socioculturelle
  - Anglais
  - Activités physiques et sportives
  - Mathématiques
  - Informatique
- Des modules d'enseignement professionnel :
  - Découverte du monde professionnel en production laitière, viande bovine, cultures fourragères et céréalières
  - o Cadre social et juridique de l'activité salariée
  - Biologie, Ecologie
  - o Machinisme, entretien des agroéquipements, des installations et des bâtiments
  - Connaissances techniques relatives aux productions animales et aux cultures fourragères et céréalières, Zootechnie, Phytotechnie
  - Gestion
  - o Module Initiatives Professionnelle : Conduite des cultures de vente

## ÉVALUATION ET QUALIFICATION:

- Les compétences acquises sont validées par des évaluations réalisées en cours de formation par des épreuves écrites, orales et pratiques, réalisées à la MFR et par le maître d'apprentissage en milieu professionnel
- La majorité des épreuves du CAPA se passent en contrôle continu (CCF) au cours des deux années de formation, une seule épreuve terminale se déroule en juin de la 2<sup>ème</sup> année de formation (épreuve orale : soutenance de fiches d'activités)
- La délivrance du diplôme du CAPA atteste l'acquisition des compétences professionnelles

## PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES:

- Poursuite d'études supérieures en Bac Pro, BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole), TA (Technicien Agricole) pour acquérir un diplôme de niveau IV; ou Certificat de spécialisation dans un champ professionnel (vacher, agro équipement, ...)
- Poursuite vers d'autres CAP
- Salarié d'exploitation agricole ou d'organismes du secteur para agricole
- Salarié de CUMA ou en ETA (Entreprise de Travaux Agricoles)

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap

### TARIF(S):

- La formation est totalement prise en charge par les OPCO OCAPIAT
- Les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'apprenti
- Les entreprises peuvent prétendre à une aide. Elle atteint 5 000 € pour un mineur et 8 000 € pour un majeur la 1<sup>ère</sup> année du contrat signé entre le 01/07/2020 et le 28/02/2021, puis 2 000 € la 2<sup>ème</sup> année et 1 200 € la 3<sup>ème</sup> année. L'aide sera versée de façon mensuelle.
- Formation rémunérée, barème sur demande, selon l'âge et les années de formation, de 27 à 100 % du SMIC (barème sur demande)

## RESPONSABLE DE LA FORMATION / CONTACT:

M. KINET Jean-François, directeur Tél.: 02 31 64 72 39- Mail: mfr.blangy@mfr.asso.fr

